

Le Cursus CHAM-CHAD Collège

MUSIQUE/DANSE 2026-2027

Collège Jean Moulin / Conservatoire de Lyon



CHAM : Classes à Horaires Aménagés Musique

- ▶ Ces classes sont destinées aux élèves qui montrent un intérêt et une motivation particuliers pour la musique.
- ▶ Les élèves inscrits dans ces classes suivent un enseignement musical renforcé, en plus du cursus scolaire standard.
- ▶ Les cours de musique sont intégrés dans l'emploi du temps, et les élèves peuvent étudier divers aspects de la musique, tels que la pratique instrumentale (individuelle ou en ensemble), la théorie musicale, etc.

CHAD : Classes à Horaires Aménagés Danse



- ▶ De manière similaire aux CHAM, les classes CHAD sont conçues pour les élèves ayant un intérêt et une motivation particuliers pour la danse.

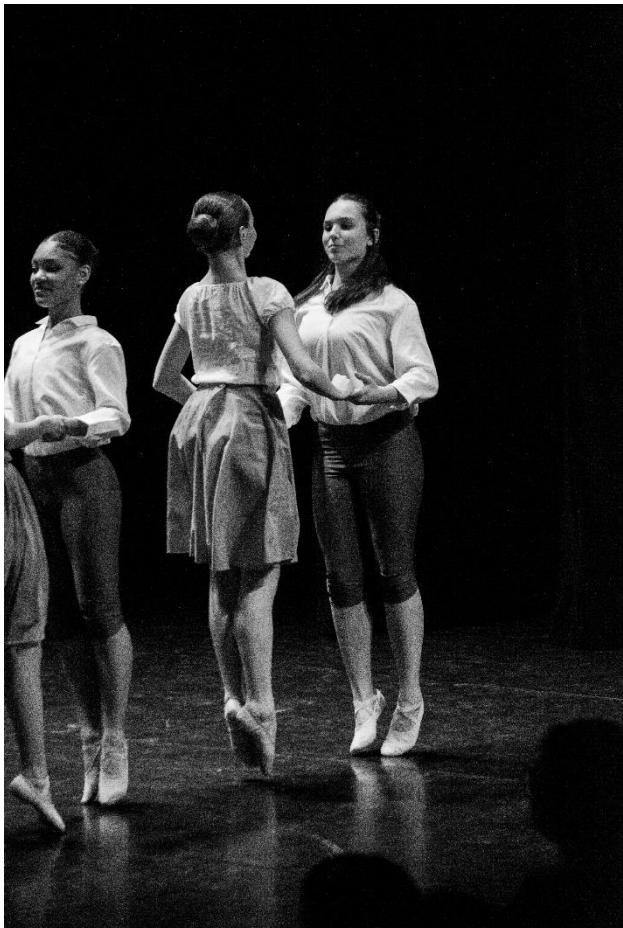
- ▶ Ces classes intègrent des cours de danse dans l'emploi du temps standard des élèves, en plus des matières académiques. Les élèves peuvent recevoir une formation en danse classique, contemporaine, ou d'autres styles de danse, selon la spécialité de la classe.

Organisation des classes CHAM et CHAD

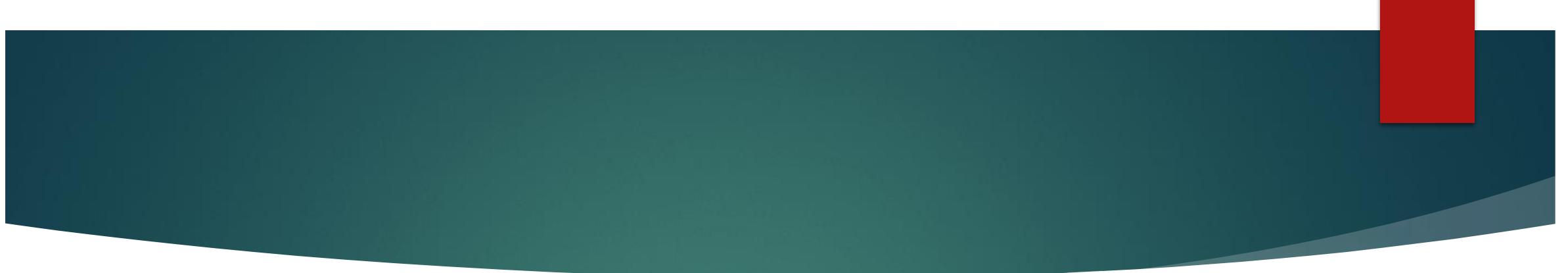
En CHAM: 4 niveaux de musique répartis sur deux classes/niveaux

En CHAD: 4 niveaux de danse répartis sur 1 classe/niveau

Les prérequis pour rentrer en cursus CHAM/CHAD



- ▶ Les classes à horaires aménagés s'adressent à des enfants montrant **une forte motivation** pour la pratique musicale ou chorégraphique.
- ▶ **Une autonomie** dans le travail de l'instrument.
- ▶ Les élèves et leurs parents doivent être prêts à s'engager dans le programme CHAM/CHAD , qui peut impliquer des horaires aménagés, parfois des répétitions hors temps scolaire ou des présentations certains week-ends.



Organisation des enseignements en Musique

- Les cours sont suivis au CRR :
30 minutes en premier cycle
- 45 minutes en deuxième cycle
- 1h à 1h30 de formation musicale
selon le niveau scolaire
- 1h à 1h30 d'atelier instrumental
selon le niveau scolaire

Organisation des enseignements danse

➤ En 6^{ème} /5^{ème}

Pratique danse classique et danse contemporaine : **Pas de dominante**
Fin de 5^{ème} détermination de la dominante pour la 4^{ème} et 3^{ème}

➤ 4^{ème} et 3^{ème}

Deux groupes avec une dominante et une complémentaire comprise dans le temps scolaire,

➤ **Pour tous:** 6 interventions dans l'année, les mercredis après-midi avec Anne Decoret Ahiha pour **l'Histoire de la danse.**

AFCMD/Feldenkraïs en initiation à avec les 4^{ème}/3^{ème} réunis par discipline.

Planning “type” des enseignements danse



Classe de 6^{ème}/5^{ème}
Lundi/mardi/jeudi soit 6h30 de danse

Classe de 4^{ème}/3^{ème}
Lundi/mercredi/jeudi soit 8 h de danse

« Culture musicale pour la danse »
directement au Collège

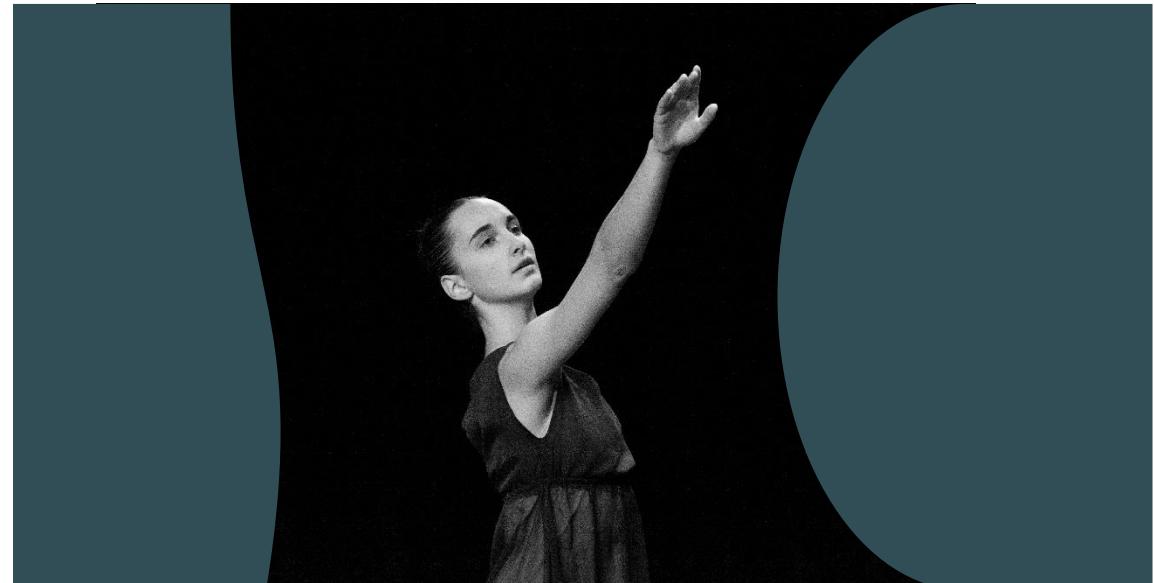
Il est possible de suivre des cours au CRR en plus des cours programmés dans le cadre des CHAD.

Notamment le jazz ou d'autres cours classiques et contemporains, pour les plus motivés.

Cette possibilité n'est pas gratuite.

C'est le **tarif 1** de la tarification « au quotient familial » qui encadre ces cours complémentaires, entre 94 et 562 euros/an.

Enseignements complémentaires Hors cursus CHAD





Des infrastructures partenaires

Collège Jean Moulin

1 place des Minimes 69005 Lyon

L'organisation pédagogique au collège

- ▶ Un emploi du temps « classique » pour un élève de 6^{ème} est de 25 heures de cours hebdomadaires. Dans le cadre des classes à horaires aménagés, il est possible de diminuer le volume horaire de certains cours afin de dégager du temps pour la pratique artistique (musique, danse).
- ▶ Au collège Jean Moulin, les élèves musiciens sont libérés deux demi-journées par semaine et les élèves danseurs trois afin de suivre leurs cours au conservatoire.
- ▶ Des cours sont diminués d'horaires (EPS, 2 heures au lieu de 4, Sciences de la vie et de la terre, 1 heure au lieu de 1 heure 30).
- ▶ Les cours d'éducation musicale sont augmentés d'une heure (deux heures au lieu d'une, programme spécifique).
- ▶ Le chant choral est obligatoire pour les élèves instrumentistes (13H40 – 14H40 le mercredi après-midi. Restaurant scolaire ouvert). Facultatif pour les danseurs.
- ▶ Donc, nécessité d'une bonne organisation du travail scolaire pour les élèves des classes CHAM et CHAD.

Exemple d'emploi du temps de 6EME CHAM en 2025-2026

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00					
8h55	ED.PHYSIQUE & SPORT.	ANGLAIS LV1	FRANCAIS		
9h50		FRANCAIS	ANGLAIS LV1		
10h05	ANGLAIS LV1	EDUCATION MUSICALE	MATHEMATIQUES	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	CONSERVATOIRE
11h00	EDUCATION MUSICALE	MATHEMATIQUES	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	FRANCAIS	
11h55	■■	■■	■■	■■	■■
13h20	DEVOIRS FAITS	MATHEMATIQUES	CHANT CHORAL COLLECT	FRANCAIS	MATHEMATIQUES
	A	B			B
14h15	SCIENCES VIE & TERRE			MATHEMATIQUES	PHYSIQUE-CHIMIE
15h10					
15h25	HISTOIRE-GEOGRAPHIE			ANGLAIS LV1	FRANCAIS
16h20	VIE DE CLASSE			ARTS PLASTIQUES	
17h15	A				

Exemple d'emploi du temps CHAD 2025-2026

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00	ARTS PLASTIQUES	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	EDUCATION MUSICALE	ANGLAIS LV1	
8h55	MATHEMATIQUES		SCIENCES VIE & TERRE		ED.PHYSIQUE & SPORT.
9h50 10h05	FRANCAIS	CONSERVATOIRE	ANGLAIS LV1	CONSERVATOIRE	MATHEMATIQUES
11h00	FRANCAIS		PHYSIQUE-CHIMIE		ANGLAIS LV1
11h55					
13h20	ANGLAIS LV1	MATHEMATIQUES		FRANCAIS	MATHEMATIQUES
14h15		FRANCAIS			VIE DE CLASSE
15h10 15h25	CONSERVATOIRE			FRANCAIS	
16h20				MATHEMATIQUES	EDUCATION MUSICALE
17h15				HISTOIRE-GEOGRAPHIE	

Transport des instruments

- ▶ Le collège assure le transport des instruments lourds ou volumineux depuis le collège jusqu'au conservatoire seulement les jours où les élèves ont « conservatoire » inscrit à leur emploi du temps.
- ▶ Le transport des instruments est un service non obligatoire (ni pour les familles, ni pour le collège). Le collège n'assure pas la responsabilité des instruments transportés. Importance d'avoir un étui d'instrument suffisamment solide.
- ▶ En début d'année scolaire, la secrétaire générale du collège se met en lien avec les élèves afin de déterminer les instruments qui seront « transportés » (Trombone, violoncelle, cor, tuba, accordéon, basson) et les instruments qui ne le seront pas (flutes, violon, guitare ...).
- ▶ Les instruments sont distingués par des étiquettes de couleur différente. Seuls les instruments munis de leur étiquette sont transportés.
- ▶ Dès leur arrivée au collège, les élèves déposent leur instrument dans une salle spécifique selon la catégorie « transporté » ou « non transporté ». Les élèves qui n'ont pas d'instrument transporté le récupèrent avant de se rendre au conservatoire.
- ▶ Les élèves sont accompagnés au conservatoire par des surveillants du collège uniquement s'ils ont cours avant. Pour les cours de l'après-midi, seuls les élèves demi-pensionnaires sont accompagnés.
- ▶ Les exceptions sont étudiées par le collège et le conservatoire et sont acceptées ou refusées selon leur faisabilité.

INTÉGRER UN CURSUS CHAM/CHAD
AU CONSERVATOIRE DE LYON

► COMMENT
FAIRE?



INTÉGRER UN CURSUS CHAM/CHAD

- ▶ Déposer une candidature jusqu'au 06 février 2026.
Les dossier est à télécharger à partir du 5 janvier à 14h
sur le site www.conservatoire-lyon.fr

- ▶ Attention : les candidats ne peuvent se présenter que dans
une seule discipline.

INTÉGRER UN CURSUS CHAM/CHAD

► Les épreuves d'admission

Les programmes instrumentaux seront rendus publics à partir du 05 janvier 2026 sur le site internet du conservatoire: www.conservatoire-lyon.fr

- Danse classique et contemporaine Collège >>mercredi 25 mars 2026
- Voix, instruments et formation musicale Collège >>mercredi 4 ou 11 mars 2026

QUESTIONS RÉCURRENTES POUR L'ENTRÉE EN CHA. DANSE

La tenue et le programme pour l'audition d'entrée?

Tenue de danse (chaussons / collants ou leggins / teshirt près du corps)
Pas de programme spécifique

Il est demandé de faire un choix de dominante sur le dossier d'inscription en 6ème , or il n'y a plus de dominante ?

Il faut indiquer si on a une préférence.

Le choix en fin de 5ème pour la dominante est il un choix ou un vœu qui peut ne pas être exaucé ?

Y a-t-il un nombre de places limité en classique et en contemporain pour la dominante ?

Le choix en fin de 5ème est un **vrai choix**, normalement il n'y a pas de place limité. L'indication de la préférence sur le dossier d'inscription lors de l'entrée en 6ème permet d'anticiper.

Les conditions de demande de dérogations pour se présenter en 5ème 4ème ou 3ème CHAD : Les parcours en danse sont plus diversifiés qu'en musique. Si vous n'êtes pas issus d'un cursus CHAD votre parcours dans une autre école peut faire l'objet d'une dérogation. Cela sera pris en compte lors de l'audition d'entrée et de l'entretien. **Inscrivez vous quoiqu'il en soit.**

RÉSULTATS CHAM/CHAD

- L'**admission définitive** est prononcée par une commission au regard des résultats des épreuves d'admission, de l'étude du dossier scolaire, et en fonction du nombre de places disponibles.

RECRUTEMENT CHAM-CHAD ET FILIÈRE S2TMD

Les grandes étapes à retenir



Information

- Je consulte régulièrement les informations mises en ligne ainsi que :
 - les flyers de présentation
 - les notices
- Je participe à la réunion d'information me concernant

Inscription

- Je télécharge sur cette page le dossier d'inscription (disponible à compter du 5 janvier 2026)
- Je le renvoie en double exemplaire accompagné des pièces justificatives demandées entre le **5 janvier et le 6 février 2026** délai de rigueur

Organisation

- Je consulte à partir du **5 janvier 2026** la liste des morceaux imposés pour les disciplines concernées (se référer directement à la notice pour les autres disciplines)
- Pour les candidats instrumentistes, je consulte le jour de la mise en situation à partir du **25 février 2026**
- Pour tous, je consulte mon ordre de passage quelques jours avant la mise en situation

Jour J Mise en situation

- **Instruments et Voix**
 - Je me présente à la mise en situation instrumentale ou vocale **et** au test de formation musicale.
 - L'absence à l'une des deux épreuves entraînera automatiquement l'annulation de la candidature.
- **Danse**
 - Je me présente à la mise en situation danse au jour et à l'heure indiquée sur les notices

Attention, aucune convocation individuelle ne sera envoyée par courrier ou par mail

Résultats

- Les commissions auront lieu courant mai 2026.
- L'Éducation nationale transmet directement les résultats aux familles par courrier ou par mail.
- Il est inutile d'appeler le Conservatoire, celui-ci ne sera pas en mesure de vous répondre

CPAC : Collectif des Parents du Conservatoire



- ▶ **Le CPAC** représente les parents et adhérents dans les instances statutaires du Conservatoire - Contribue à l'animation de la vie du Conservatoire et peu apporter une mise en réseau pour trouver un hébergement.
- ▶ Pour adhérer : cela est possible en ligne via Hello asso

Contact : cpac.lyon@gmail.com

<https://www.helloasso.com/associations/collectif-des-parents-d-eleves-du-conservatoire/adhesions/bulletin-d-adhesion-2025-2026>

CPAC : Collectif des Parents du Conservatoire



- ▶ Afin de faciliter la mise en relation des familles pour mutualiser les déplacements des enfants au Conservatoire, l'association des parents (CPAC) a créé la communauté « Les parents d'élèves du Conservatoire de Lyon » sur le site de covoiturage Mov'ici.
- ▶ Ce site est gratuit et permet de renseigner des itinéraires quelque soit le mode de déplacement utilisé:
- ▶ <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/covoiturage-communaute/1000222/Les-parents-d-eleves-du-Conservatoire-de-Lyon>

CONTACTS UTILES

- ▶ Collège Jean Moulin - 1, place des Minimes - Lyon 5e –
Tél. : 04.78.15.01.40
- ▶ Conservatoire à Rayonnement Régional - 4 montée
Cardinal Decourtray Lyon 5e
Tél: 04 78 25 91 39
- ▶ CPAC : cpac.lyon@gmail.com

